

Le temps pour comprendre la violence de guerre: l'exemple de l'Afrique

DANIEL PALMIERI*

La longueur des conflits fratricides contemporains, en Afrique comme ailleurs, étonne. Une recherche empirique a démontré que leur durée moyenne avait triplé depuis les années 60¹. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cet état de fait. Ainsi, le développement, parallèlement au conflit armé, d'activités de contrebande (en particulier, trafic de cocaïne, d'opium ou de pierres précieuses), aurait pour effet d'accroître sensiblement la longueur des guerres civiles². Ce phénomène s'observerait aussi lorsqu'un des belligérants, représentant une minorité nationale, combat pour défendre son territoire traditionnel contre une présence allogène formée de membres de la majorité ethnique³.

Cet article propose, pour sa part, d'étudier la violence de guerre sous l'angle de la temporalité; c'est-à-dire de replacer certains conflits contemporains dans une perspective privilégiant le temps long, soit celui « (...) [d']une histoire lente à couler et à se transformer », comme la définit Fernand Braudel⁴. Ce modèle, présenté ici à titre d'hypothèse, se concentre sur l'exemple africain, sachant cependant qu'il peut aussi s'appliquer à d'autres zones de conflit du globe.

En effet, l'Afrique subsaharienne est, depuis longtemps, un champs d'études en matière de conflictualité armée. Des guerres liées à la décolonisation aux interminables luttes civiles, le continent noir offre tout à la fois un panachage des multiples formes que revêt le bellicisme organisé, et un exemple de la durée des confrontations. À une liste déjà étoffée, il convient d'ajouter la catégorie des affrontements dits *ethniques* ou *tribaux*⁵, à nouveau au cœur de l'actualité ces derniers mois en raison des troubles dans la province de l'Ituri (Nord-Est de la République démocratique du Congo). Mais, dans ce

* L'auteur est chargé de recherches historiques au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les vues exprimées dans cet article ne reflètent que l'opinion de l'auteur et non celle du CICR.

cas précis, ce sont peut-être avant tout les particularités même de cette violence *ethnique* qui ont suscité l'intérêt des médias et de la communauté internationale. Car, à côté des exactions liées à la guerre, désormais habituelles, le conflit a vu surgir des pratiques plus singulières, comme les actes de cannibalisme⁶, ce qui lui a donné une dimension d'horreur particulière et a certainement contribué à le sortir d'un relatif oubli.

Des guerres ethniques ?

L'irruption de l'anthropophagie dans la conduite de la guerre ne manque tout d'abord pas de renvoyer à la fantasmagorie « (...) d'une violence africaine primitive, mal domestiquée et toujours prompte à surgir »⁷. Ainsi décrit, cet exotisme sanguinaire replonge l'Afrique au cœur des ténèbres chères à Joseph Conrad. Bien plus, il légitime les tenants de l'*ethnicité*, pour lesquels ce genre de violence ne peut se comprendre sans l'existence de tensions immémoriales entre communautés distinctes. L'histoire récente est là pour rappeler un insoluble problème de coexistence humaine sur les terres africaines. Ainsi, à en croire certains « connaisseurs » (!), les événements du Rwanda n'ont-ils pas justement mis en exergue des « haines ancestrales » entre le « Pygmée-myrmidon », « le Bantou (...), le paysan prosaïque, madré et souvent sans pitié [dont] l'horizon (...) se borne à son champ labouré », et le mystérieux et grand « Hamite (...), hautain, [aux] yeux expressifs, [à la]

1 Paul Collier, Anke Hoeffler & Mans Söderbom, *On the duration of civil war*, World Bank, University of Oxford, 2001. Cette étude porte sur une cinquantaine de guerres civiles entre 1960 et 1999.

2 James D. Fearon, *Why do some Civil Wars last so much longer than others?*, Department of Political Science, Stanford University, 2001, notamment pp. 14-15.

3 *Ibid.*, pp. 13-14. C'est le cas notamment dans les *Chittagong Hill Tracts* au Bangladesh où la population locale, les Chakma, s'est opposée à l'installation de colons bengalis.

4 Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris, 1969, pp. 11-12.

5 La notion d'*ethnie* (ou de *tribu*) reste aujourd'hui encore très débattue et les définitions qui en sont données demeurent souvent tributaires d'une investigation de type colonial; voir Jean-Loup Amselle; « Ethnies et espaces: pour une anthropologie topologique », in Jean-Loup Amselle & Elikia M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Éditions La Découverte, Paris, 1985, pp. 11-48. La définition courante, telle qu'elle figure dans le Dictionnaire Robert par exemple, est celle d'un « ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture ».

6 Declan Walsh, « Torture, murder and cannibalism: how two UN men died in Congo », *The Independent*, 2 juin, 2003.

7 Roland Marchal, « Interpréter la guerre en Afrique » in *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales, Les Cahiers Espaces/Temps*, n° 71/72/73, 1999, p. 119.

peau aux reflets rouges»⁸? De là à conclure que «l'alpha et l'oméga de cette région résideraient dans un combat atavique des 'courts' et des 'longs'»⁹, il n'y a qu'un pas que franchissent allégrement bon nombre de spécialistes, toutes disciplines confondues.

Certes, l'*ethnicité* est un terme à la mode, généralement utilisé pour décrire « (...) *all kinds of primitive looking conflicts in the world for which no other term is available*»¹⁰. Ce concept permet aussi au chercheur occidental de facilement structurer – selon une grille d'analyse tout aussi occidentale, qui vise pourtant à l'universalité – les sociétés africaines en autant de communautés séparées les unes des autres par de soi-disant distinctions *ethniques*. Cette méthode offre alors un système explicatif aisé de ces fameuses haines «ancestrales» qui opposent les différents assemblages tribaux¹¹.

Cette explication générique n'est pas propre à l'Afrique. Dans les contextes balkanique ou caucasien, un discours en vogue ramène aussi l'origine des conflits à une exacerbation des rivalités *ethniques*, en agrémentant la démonstration d'événements historiques ou pseudo-historiques, comme autant de points de repère censés expliquer rationnellement les raisons de haines tenaces.

Pourtant, dans le cas précis du continent noir, l'argumentation doit s'adapter aux caractéristiques locales. En effet, il faut tout d'abord relever l'absence de larges pans d'une histoire «officielle» (que partagent tous les acteurs de la communauté internationale)¹² et qui ne commence habituelle-

⁸ Paul del Perugia, «Comment le Rwanda construit l'une des civilisations les plus subtiles d'Afrique. Et comment l'Homme Blanc, par souci de décolonisation radicale, l'assassina», *Le Temps stratégique*, n° 61, décembre 1994, pp. 9, 11, 12 respectivement.

⁹ Claude Wauthier, «Rwanda: le mystère du mal», *Le Monde*, 10 mars 2000. L'article, en réalité, fait une recension d'un ouvrage paru à cette date et qui dénonce cette vision stéréotypée. Sur la base d'une cinquantaine d'études parues entre l'été 1994 et l'été 1997, Jean-Pierre Chrétien a, pour sa part, analysé en détail les diverses interprétations du génocide de 1994, parmi lesquelles certaines insistent avec force sur l'antagonisme viscéral entre les «ethnies» hutu et tutsi, Jean-Pierre Chrétien, «Interprétations du génocide de 1994 dans l'histoire contemporaine du Rwanda», *Clio en Afrique*, n° 2, été 1997, <<http://www.up.univ.mrs.fr/~wclio-af/numero/2/index.html>>.

¹⁰ Pour une analyse de ce terme, voir Isabelle Duyvesteyn, «Contemporary War: ethnic conflict, resource conflict or something else?», *Civil Wars*, vol. 3, n° 1, printemps 2001, pp. 97 et sq.

¹¹ Luc Reyckler s'élève contre cette «image télévisuelle» de l'Afrique, signalant notamment que, dans la première moitié du XXe siècle, l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est ont battu tous les records de violence; «Les conflits en Afrique: comment les gérer et comment les prévenir», Luc Reyckler, *Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention*, Coédition Grip – Éditions Complexe, Bruxelles, 1997, p. 17.

¹² Ce qui ne veut certes pas dire que le continent africain est ahistorique avant la période coloniale. Voir note suivante.

ment qu'avec l'arrivée du colonisateur. Les épisodes qui lui sont antérieurs restent bien souvent des zones grises, et ce d'autant plus que – autre particularité – l'oralité est le vecteur privilégié de la transmission du passé¹³.

À défaut de pouvoir, comme en Europe, identifier clairement des événements fondateurs de l'animosité entre communautés humaines, l'observateur non-africain aura tendance à la ramener à la nature «viscéralement» sanguinaire des populations étudiées ou, dans le meilleur des cas, à la calquer sur une expérience historique occidentale connue.

Ainsi doivent se comprendre les nombreuses références aux temps moyenâgeux – une période longtemps considérée comme la plus sombre de l'histoire de la chrétienté – censées décrire la réalité africaine. Dans ce cadre explicatif, l'Afrique en serait encore à l'âge de la féodalité. Et les royaumes «nègres», décrits par le voyageur européen pour un public avide de détails horribles, ne cèdent en rien à la cruauté que pouvaient afficher les États barbares issus des décombres de l'empire romain. Rien non plus d'anormal à chercher à reproduire chez les populations africaines les liens de suzeraineté et de vassalité, tels qu'ils existèrent dans l'Europe médiévale.

Une autre spécificité réside dans le caractère largement artificiel de nombreuses «ethnies» africaines. En effet, loin de représenter les multiples facettes de la diversité humaine, elles sont souvent le résultat d'opérations administratives nées des préoccupations ou des ambitions du colonisateur blanc. L'artifice est double. Soucieuse de délimiter ses territoires coloniaux, et ainsi de protéger ses possessions d'outre-mer des convoitises étrangères, la puissance européenne va s'efforcer de tracer des frontières à leur pourtour. Ce travail de chancellerie aboutit alors à des séparations, puis à des différenciations au sein de communautés autrefois unies, selon que leurs membres se retrouvent parqués d'un côté ou de l'autre d'une ligne imaginaire¹⁴. Dans d'autres circonstances, le remembrement des terres africaines va de pair avec la création *ex nihilo* de nouvelles «ethnies». Un des exemples les plus remarquables est celui de l'«ethnie» bété, dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire¹⁵ – un ensemble originellement composé de populations diverses, qui seront unifiées au sein d'une seule «tribu», parallèlement à la conquête militaire, à la

¹³ Claude-Hélène Perrot (dir.), *Les sources orales de l'histoire de l'Afrique*, CNRS, Centre régional de publications de Paris, Paris, 1989; ou, toujours sous la direction de Claude-Hélène Perrot, *Le passé de l'Afrique par l'oralité*, ministère de la Coopération et la Documentation française, Paris, 1993.

¹⁴ C'est le cas notamment des Bamiléké, séparés par la frontière entre le Nigéria et le Cameroun.

¹⁵ Jean-Pierre Dozon, «Les Bété : une création coloniale», in Jean-Loup Amselle & Elikia M'Bokolo, *op. cit.* (note 5), pp. 49 et sq.

pacification puis à l'intégration administrative et économique de leur territoire dans l'espace colonial français.

Même dans les rares cas où le domaine colonial offrait à la fois une homogénéité étatique, géographique et humaine – comme dans le cas du Rwanda ou du Burundi, ou de la dizaine des autres royaumes pré-coloniaux de la région des Grands Lacs¹⁶ –, il y aura différenciation des populations en ethnies. Cette opération sera avant tout le fait d'une construction mentale fondée sur une idéologie « raciale » contemporaine. De là surgissent les mythes sur les origines « hamites », « sémitiques », « caucasoïdes », voire « égyptiennes »¹⁷, des Tutsi venus coloniser les tribus bantoues. Or, dans ce contexte, « l'ethnicité se réfère moins (...) à des traditions locales qu'à des fantasmes plaqués par l'ethnographie occidentale sur le monde dit coutumier »¹⁸.

Temporalité des conflits africains

On le voit, le concept de l'*ethnicité* se révèle imparfait pour expliquer tout à la fois l'ancrage de certains conflits africains dans la durée, et leur caractère « barbare ». Bien évidemment, chaque guerre a sa physionomie propre et ses raisons intrinsèques¹⁹. Parallèlement, chaque conflit s'imbrique aujourd'hui dans une logique d'économie-monde, dépassant les particularismes locaux. Et les guerres africaines ne constituent pas des exceptions à ce schéma général.

Reste qu'en élargissant au niveau temporel le champ d'analyse de la violence entre groupes humains, il est possible d'élaborer une nouvelle grille de lecture de la conflictualité, qui intègre les dimensions de la durée et du caractère imputoyable des combats. Ce modèle explicatif tourne autour de

¹⁶ Voir Jean-Marc Balencie & Arnaud de La Grange, *Mondes rebelles. Guerres civiles et violences politiques*, Éditions Michalon, Paris, 3^e édition, 2001 : chapitre « Grands Lacs. Mythes et réalités ethniques », p. 754 et note 2.

¹⁷ Assertion qui fut largement diffusée dans le grand public à la suite de la publication de l'ouvrage d'Henry Rider Haggard, *Les mines du roi Salomon*, porté à l'écran en 1950.

¹⁸ Jean-Pierre Chrétien, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi », in Jean-Loup Amselle & Elikia M'Bokolo, *op. cit.* (note 5), p. 164. Dans le même ouvrage, Claudine Vidal traite aussi de cette problématique : « Situations ethniques au Rwanda », pp. 167-183. Voir aussi, dans la même lignée, l'ouvrage de Bernard Lugan, *Histoire du Rwanda. De la préhistoire à nos jours*, Bartillat, Paris, 1997.

¹⁹ Ces raisons pourraient du reste se rattacher à l'hypothèse de la réaction « frustration-agression », analysée notamment par Victor C. Uchendu, « The cultural roots of aggressive behavior in modern african politics », in Ali A. Mazrui (ed.), *The Warrior Tradition in modern Africa*, E.J. Brill, Leiden, 1977, en particulier pp. 100 et sq.

deux hypothèses: la permanence à travers les époques de la violence, et l'existence, voire la coexistence, de plusieurs «temps» de la guerre.

Permanence de la conflictualité ou l'équilibre par la violence

Dans un ouvrage déjà ancien mais toujours pertinent, René Pellissier a posé comme hypothèse que «(...) la présence effective des Portugais en Angola s'est heurtée à une résistance polymorphe mais constante. (...) [L]e conflit ouvert de 1961 à 1974 a été, sinon l'aboutissement d'une longue série de guerres, tout au moins la répétition d'une multitude d'actions armées. Comme [le titre de l'ouvrage, *Les guerres grises*] l'indique, notre histoire est une histoire conflictuelle. Si elle n'est ni inexplicable, ni unilatérale, ni permanente, la violence est, qu'on le veuille ou non, la marque de l'Angola»²⁰.

L'auteur commence ses recherches en 1845-1848, au moment où le décret de *Sa da Bandeira*, édicté par la couronne portugaise en novembre 1836 pour abolir la traite d'esclaves transatlantique, reçoit un début d'application concrète dans la province angolaise. Dans des cartes citées en annexe et localisant les principales actions militaires menées par l'occupant blanc entre 1846 et 1926, Pélissier démontre une pérennité de la conflictualité, puisque, à l'exception de 1924-1925, chacune des autres années a été marquée par des révoltes ou des troubles suffisamment importants pour justifier l'envoi d'expéditions punitives. L'ouvrage laisse également entrevoir que les rivalités entre autochtones et colonisateurs ont débuté dès l'incorporation de l'Angola dans le royaume lusophone, à la fin du XV^e siècle. L'hostilité latente des populations locales, conjuguée à la topographie, a du reste fait que «(...) sauf exceptions facilement repérables, représentant moins d'un vingtième de son territoire, l'Angola n'a été soumis, donc colonisé que depuis le début de ce siècle [XX^e]»²¹.

Ce raisonnement, qui postule la permanence de la conflictualité durant l'ère coloniale, peut être élargi à la période précédant l'arrivée des caravelles portugaises.

²⁰ René Pélissier, *Les guerres grises. Résistance et révoltes en Angola (1845-1941)*, Pélissier, Orgeval, 1977. Voir aussi, du même auteur, *La colonie du Minotaure. Nationalismes et révoltes en Angola (1926-1961)*, Pélissier, Orgeval, 1978.

²¹ René Pélissier, *op. cit.* (note 20), p. 18. Voir aussi J.F. Ade Ajayi & Michael Crowder, *Atlas historique de l'Afrique*, Les éditions du Jaguar, Paris, 1988, p. 125, qui vient soutenir ce raisonnement, en montrant le (très petit) territoire angolais effectivement contrôlé par les Portugais à la veille du Congrès de Berlin de 1885.

La structure sociale et politique du territoire qui sera appelé Angola par le colonisateur est alors composée de diverses entités (royaumes²², principautés), certains de ces « États » étant liés par des rapports d'assujettissement. Les relations entre voisins sont en outre marquées par d'innombrables guerres, menées pour obtenir des esclaves ou du bétail. Les razzias n'ont pas seulement un aspect économique, elles jouent également un rôle social, dont la portée est à la fois externe et interne. Les raids opérés lors des guerres permettent de maintenir « la nation en vie face à ses voisins », de « perpétuer une aristocratie » et de « canaliser l'agressivité individuelle comprimée par une obéissance absolue à un souverain despotique »²³. Il est à noter que cette conflictualité transcende souvent la notion d'ethnie. Ainsi, dans le Ghana pré-colonial « (...) conflicts occur both within and between ethnic groups. Intra-ethnic conflicts are usually 'dynastic' disputes between related groups claiming kingship or chiefship; inter-ethnic conflicts occur most frequently between members of chiefly groups confronted by peoples they regard as subjects »²⁴.

Le phénomène se retrouve dans la région des Grands Lacs. L'histoire militaire du Rwanda, avant la colonisation, est une succession d'expéditions « (...) to raid neighbouring areas in actions which lasted for one or two days (...) » et « the importance of pillaging cannot be discounted. This provided the chief of each ingabo [armée] with additional wealth. Part of it was given to the mwami [roi] and part was retained by the army chief who then redistributed it to his clients and obtained new ones. The role of the army (...) also engaged in cattle rustling and brought back captives »²⁵. Ce constat rejoint les informations que donne l'explorateur John Hanning Speke, lors de son séjour à la cour du roi de l'Ouganda: « (...) le monarque, majestueusement assis sur son trône, lance à peu près dans la forme suivante ses décrets quotidiens: 'Les troupeaux, les femmes, les enfants ne sont pas assez nombreux dans l'Ouganda; il importe

²² Angola est d'ailleurs un nom dérivé de N'Gola, patronyme de l'un des rois noirs du royaume de Kongo, puis terme générique pour désigner les rois de la région. Les différents royaumes angolais ont physiquement disparu à la fin du XIX^e siècle. Des rois subsistent cependant aujourd'hui encore, reconnus par l'État angolais mais sans autorité juridique. Sur l'histoire pré-coloniale de l'Angola, voir Thomas Collelo (ed.), *Angola, a country story*, Department of the Army, Washington D.C., 1989, pp. 5 et sq.

²³ René Pélissier, *op. cit.* (note 20), pp. 61-62.

²⁴ Susan Drucker-Brown, « Communal Violence in Northern Ghana: unaccepted warfare », in Robert A. Hinde & Helene E. Watson (eds), *War: a cruel necessity? The bases of institutionalized violence*, Tauris Academic Studies, London/New York, 1995, p. 37.

²⁵ Warren Weinstein, « Military continuities in the Rwanda State », in Ali A. Mazrui (ed.), *op. cit.* (note 19), p. 51.

qu'une armée d'un à deux mille hommes parte immédiatement pour aller piller l'Ounyoro... »²⁶.

On peut dès lors supposer que les antagonismes autochtones, qualifiés de « raciaux » par les Européens lors de leur arrivée dans la région des Grands Lacs, n'étaient en fin de compte motivés que par un intérêt matériel, allié à une structure sociétale fondée sur des relations de pouvoir. Cette hypothèse est confortée par des travaux récents qui démontrent que, dans le cas rwandais, la structure économique de la société était beaucoup plus homogène que ne le laisse penser la dichotomie coloniale entre Tutsi pasteurs et Hutu agriculteurs. « Dans les faits, Hutu et Tutsi étaient en majorité agriculteurs-éleveurs, la possession du bétail étant surtout liée à la richesse. (...) L'agriculture et le statut de défricheur n'étaient [donc] pas l'apanage des seuls Hutu (...) »²⁷. Loin de prendre leurs racines dans des haines intercommunautaires, les rivalités étaient monnaie courante dans le Rwanda ancien, et éclataient donc à propos de la thésaurisation des biens ou d'actes d'insoumission à l'autorité. Les voyageurs étrangers ne manquent pas de relever l'état de guerre quasi perpétuel qui agite cette région africaine²⁸; et, tout en s'étonnant, ils n'hésitent souvent pas à aider un souverain local désireux de se défaire de ses adversaires²⁹.

Il convient de noter que ce type de relations conflictuelles à connotation économique caractérise également des sociétés moins étatisées que ne l'étaient celles de l'Angola, de l'Ouganda ou du Rwanda. Ainsi, les razzias de bétail sont fréquentes entre les populations de pasteurs habitant l'Afrique de l'Est, et constituent une « coutume » qui se perpétue encore de nos jours. « *Cows are at the centre of the Karamojong* [des éleveurs traditionnels habitant dans l'est de l'Ouganda] *value system, and cattle-raiding is a way of life* »³⁰. Les Karamojong – dont la coutume veut qu'ils volent du bétail à l'« ennemi » comme rite de passage à l'âge adulte – subissent à leur tour les razzias des Turkana, installés de l'autre côté de la frontière kényane, qui obéissent aux mêmes règles.

²⁶ John Hanning Speke, *Les Sources du Nil, Journal de voyage du capitaine J. H. Speke*, cité in Alain Ricard, *Voyages de découvertes en Afrique. Anthologie, 1790-1890*, Robert Laffont, collection Bouquins, Paris, 2000, p. 661.

²⁷ « Autour d'un livre : Vansina (Jan), le Rwanda ancien. Le Royaume nyiginya... Le point de vue de Danielle de Lame », *Politique africaine*, n° 83 – octobre 2001, p. 158.

²⁸ Comme le relèvera un missionnaire en 1912 encore, voir Warren Weinstein, *op. cit.* (note 25), p. 51.

²⁹ « The Germans cooperated with Musinga [*mwami* – roi – du Rwanda] to mount campaigns against recalcitrant chiefs, (...) in peripheral areas where the mwami's authority was not respected », *ibid.*, p. 52.

³⁰ « Ugandan herders hand in arms », BBC World News, 3 décembre 2001, <<http://www.bbcworld.com>>.

Quand ce n'est pas pour la capture du bétail, une conflictualité latente peut se développer pour la survie de celui-ci. Les querelles concernant les pâturages ou les points d'eau donnent ainsi régulièrement lieu à des affrontements entre les populations de pasteurs en Somalie. Les règlements des conflits qui s'ensuivent répondent, eux, à un cérémonial très sophistiqué, détaillé dans les travaux de Ioan M. Lewis³¹.

En fin de compte, cet état de violence, qui apparaît comme extraordinaire pour l'arrivant européen (oublieux du reste de sa propre réalité³²), ne l'est guère pour les populations indigènes. Car, comme l'a démontré Alain Gascon en prenant pour exemple les conflits dans la Corne de l'Afrique, la guerre apparaît comme un rite «régulateur»: «(...) les affrontements, réguliers dans l'espace et *dans le temps*, absorbent les tensions politiques et sociales. (...) Cette 'socialisation par la guerre' la rend normale, habituelle. (...) Le répertoire de la vengeance, de la violence ouverte est socialement légitime»³³.

Partant de ces différentes situations, on constate que la permanence d'une conflictualité est une caractéristique presque endémique dans les sociétés analysées. Mais, si la violence perdure, on ne peut pas lui attribuer les mêmes causes d'un siècle à l'autre. Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, les conflits résultent, on le sait, d'un enchevêtrement de raisons endogènes ou exogènes (politiques, économiques, culturelles, criminelles, géopolitiques, etc.), une contexture qui prend d'autant plus d'importance à mesure que la guerre s'éternise. Les violences plus anciennes semblaient, elles, répondre à des préoccupations plus «basiques», qui tournaient autour de la possession de biens et d'autorité, ainsi que de leur préservation face à l'avidité des voisins; de la défense d'une «identité» sociétale, notamment face à des envahisseurs allogènes; ou encore, une fois la défaite consommée, de la résistance au nouveau pouvoir, allant souvent de pair avec une rétivité à un processus d'acculturation.

³¹ Voir notamment de cet auteur, *Blood and bone. The Call of Kinship in Somali Society*, The Red Sea Press, Lawrenceville (NJ), 1994, p. 49. Le processus de réconciliation s'effectue notamment par la remise de têtes de bétail à la partie lésée, voire, dans certains cas, par celle d'une jeune fille nubile offerte en mariage.

³² Inutile de rappeler que le schéma de violence ici présenté pour l'Afrique a été en vigueur pendant des siècles en Europe. Même une société aujourd'hui réputée pour sa tranquillité, comme peut l'être la Suisse, a été traversée par de nombreuses guerres civiles jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire l'époque même où se développait l'exploration du continent africain.

³³ Alain Gascon, «La guerre comme rite géographique: l'exemple de la Corne de l'Afrique», *Cultures & conflits*, n° 1, hiver 1990-1991, pp. 77-78. Souligné par nous.

Temps «mythique» de la guerre en Afrique

La seconde hypothèse envisagée dans cet article postule la coexistence, au sein d'une même société, de plusieurs formes de temporalité de la conflictualité armée. Suivant ce modèle, une guerre prendrait naissance à partir d'un terreau où la violence était auparavant déjà bien établie. Ce raisonnement est développé par Alain Gascon qui, dans une perspective historique toute «braudélienne», d'ailleurs reconnue³⁴, parle de conflits «millénaires» et «séculaires»³⁵. L'inscription de la violence dans le temps long permettrait d'en expliquer la survivance.

Stephen Ellis, chercheur à l'*Afrika-Studiecentrum* de Leiden, poursuit cette réflexion sur la temporalité de la guerre, et dissocie ce qui relève du court ou du long terme: «Pour analyser les conflits qui ont lieu actuellement en Afrique de l'Ouest – de la Casamance au Libéria, avec désormais une menace d'extension en Côte d'Ivoire – il faut remonter loin dans l'histoire. Il y a certes des explications plus immédiates et ponctuelles (...) [mais] au-delà de ces facteurs de court terme, il existe aussi une logique de longue durée à ces conflits»³⁶.

Au temps historique, celui de l'événement – immédiatement explicable et analysable – répond donc un temps plus long, au sein duquel le conflit trouve à s'alimenter et finalement se construit. Cette dernière temporalité reste d'autant plus vivace que, d'une part, «(...) les populations [ont] conscience d'une longue histoire, bien plus ancienne que celle des États souverains d'aujourd'hui»³⁷; et, d'autre part, que «(...) en période de conflit on se souvient d'autant mieux des histoires racontées par ses parents»³⁸.

Pour illustrer la profondeur de cette conscience historique, Ellis donne l'exemple du renouveau des sociétés initiatiques africaines qui, traditionnellement, non seulement réglaient les relations entre populations, mais aussi fonctionnaient, à l'époque pré-coloniale, comme des «systèmes globaux d'incorporation politique»³⁹. Or, l'auteur constate que l'éclatement de conflits ou l'émergence de tensions au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée ou en Côte

³⁴ Alain Gascon, *op. cit.* (note 33), p. 71.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Stephen Ellis, «Les guerres en Afrique de l'Ouest: le poids de l'histoire», *Afrique contemporaine*, n° 198, 2e trimestre 2001, p. 51.

³⁷ *Ibid.*, p. 52.

³⁸ *Ibid.*, p. 53.

³⁹ *Ibid.*, p. 55.

d'Ivoire a coïncidé avec « (...) un retour en force de ces traditions initiatiques, dans les tatouages et autres pratiques rituelles utilisées par certaines milices notamment. (...) Les souvenirs parfois très anciens qui leur sont associés sont intégrés à l'enseignement de la période d'initiation des impétrants et aux amulettes et gris-gris qui sont distribués par les maîtres initiateurs pour protéger les nouveaux combattants. (...) Ces sociétés [initiatiques], utilisées avec des objectifs modernes, entretiennent de la sorte les souvenirs d'un passé plus ancien (...) »⁴⁰.

Qu'ils soient originels ou en partie « inventés » (comme c'est le cas pour les comportements entourant la figure du chasseur-milicien *kamajô* en Sierra Leone)⁴¹, ces pratiques et savoirs rituels peuvent être aussi interprétés comme participant d'une temporalité de la guerre, que l'on qualifiera ici de mythique.

Dans cette perspective s'intègre toute une série d'actes symboliques, tels que la décision du MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance) de faire dorénavant usage des armes contre les autorités sénégalaises. En effet, la décision s'est prise dans le « bois sacré » des Diola, le lieu où sont gardés les fétiches de cette population casamançaise⁴² et où les nouveaux combattants viennent prêter serment⁴³. Le choix du « bois sacré » n'est pas anodin. Il est un point de contact privilégié entre le monde actuel et celui des ancêtres ou des esprits de la forêt ou d'un animal en particulier. En s'y rendant, l'individu ne transcende pas seulement le temps, en passant dans un univers où la temporalité répond à d'autres critères et prend une autre signification; il entre également en dialogue avec des forces qui lui sont supérieures. Décider de la guerre dans pareil lieu revient donc à demander – et à obtenir – le soutien implicite des esprits ou des mânes des ancêtres; cela permet également de donner au conflit prévu ou en cours une immense dimension idéelle et

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 55-56. Ces savoirs rituels et ces pratiques magiques se retrouvent dans d'autres conflits que ceux de l'Afrique occidentale. David Lan a montré l'existence de pareils rites lors de la guerre de libération au Zimbabwe, voir David Lan, *Guns and Rain: Guerilla and Spirit Mediums in Zimbabwe*, James Currey, Oxford, 1985. Un autre exemple connu est celui du *Holy Spirit Movement* en Ouganda, dont les adeptes montaient au front enduits d'une huile censée repousser les balles adverses; sur ce surprenant mouvement, voir Jean-Marc Balencie & Arnaud de La Grange, *op. cit.* (note 16), pp. 1015-1016.

⁴¹ Voir Mariane Ferme, « La figure du chasseur et les chasseurs-miliciens dans le conflit sierra-léonais », *Politique africaine*, n° 82, juin 2001, en particulier pp. 122 et sq.

⁴² Après que l'une de ses marches de protestation eut été durement réprimée par les forces de l'ordre sénégalaises, le MFDC a décidé, en 1983, de recourir à la violence et « [d]es hommes étaient alors allés dans le bois sacré pour décider de mener la lutte armée », Brigitte Breuillac, « Conflit sans fin en Casamance », *Le Monde*, 28 mars 2002.

⁴³ *Ibid.*

irrationnelle, car les gestes de la violence auront en quelque sorte été avalisés par des entités surnaturelles, quand l'individu, investi par elles, agira en leur nom.

Un autre exemple de cette conjonction entre une agressivité souvent sanguinaire et le détachement apparent de celui qui la démontre a été fourni à l'occasion de la guerre civile au Libéria. À maintes occasions, l'observateur étranger s'est étonné de ce que les membres des différentes milices s'affublent de vêtements étranges (hommes déguisés en femmes notamment) ou de masques. Stephen Ellis donne une explication sur ce dernier point: «*Traditionally, the spirit world is made manifest in Liberia by various means including the use of carved wooden masks, a notable feature of cultural life in many Liberian rural communities. The use for religious purposes of masks, behind which a person becomes unrecognisable and in which a spirit is deemed to take visible form, says much about traditional Liberian attitudes concerning both the spirit world and the hidden nature of reality*»⁴⁴. Outre son aspect de camouflage, le masque offre également aux esprits la possibilité d'entrer dans celui qui le porte et ainsi de le posséder: «*A person thus possessed actually 'becomes' the spirit temporarily, losing his own personality for a short duration*»⁴⁵.

Caché derrière son masque et donc imperceptible à ses contemporains, devenu provisoirement «autre», le combattant évolue alors dans un contexte qui a perdu tous ses points de référence, y compris temporels. Le milicien n'est plus un homme, il est un esprit, voire presque Dieu (car son corps est habité par l'esprit ou par Dieu)⁴⁶; or, par définition, ces deux entités sont atemporelles.

Le fait qu'une personne imagine vivre dans un temps (et un espace) mythique(s) a fait l'objet d'études en ethnopsychiatrie. Il est connu sous l'appellation de «bouffées délirantes», c'est-à-dire «(...) des crises délirantes transitoires, à thèmes variables, avec des hallucinations très mouvantes, comme dans un rêve»⁴⁷, un phénomène largement répandu en Afrique, où un pourcentage élevé des états psychotiques est recensé⁴⁸.

⁴⁴ Stephen Ellis, *The Mask of Anarchy. The destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, New York University Press, New York, 1999, p. 13.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 201.

⁴⁶ Du reste, «*Many of the main protagonists in the war have claimed, some with obvious sincerity, to have been in direct communication with God at various stages of their bloody careers*», *ibid.*, p. 23; voir aussi pp. 267-269 où l'auteur cite plusieurs cas de personnes «*being reborn in Christ*».

⁴⁷ J. Monfouga, J. Broustra, P. Martino & M. Simon, «Réflexions ethnopsychiatriques sur l'organisation temps espace de la personne», *La notion de personne en Afrique noire*, Colloques internationaux du C.N.R.S., n° 544, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1973, p. 510.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 511.

On observe qu'en situation de «bouffées délirantes», survient une «rupture brutale du *temps vécu*; la déstructuration de la conscience entraîne une perte de référence stable à la *temporalité* (...)»⁴⁹. Ainsi, le sujet vit, pendant un moment, dans un temps mythique qui induit une conduite particulière en dehors de toutes normes «laïques».

S'il est difficile de calquer tel quel le phénomène des «bouffées délirantes» sur les attitudes des combattants libériens, il n'en reste pas moins qu'il peut, parallèlement aux motifs religieux avancés par Stephen Ellis, être une clé de compréhension de la brutalité qui traverse le conflit dans ce petit État de l'Afrique de l'Ouest⁵⁰.

De même, la persistance du cannibalisme dans l'Ituri peut se comprendre dans le cadre de la guerre mythique où, en mangeant un adversaire, on cherche à s'approprier ses forces et ses qualités. Le conflit prend ainsi des dimensions qui dépassent ses seules caractéristiques et visées guerrières, car il mobilise dès lors l'ensemble des systèmes de références et de valeurs des belligérants. Faire la guerre n'est plus une activité, c'est véritablement un comportement où le réel et le magique, l'humain et le divin s'entrecroisent, se mélangent, se confondent.

Conclusion

Dans plusieurs contextes belliqueux, en Afrique ou ailleurs, on note une «stratification temporelle»⁵¹. À une couche immédiate qui prend la forme des événements conflictuels en cours, succède une couche «de fond», désignant une violence «traditionnelle», ancrée encore plus profondément dans l'histoire. Quelquefois, cette dernière couche repose sur une base plus ancienne, voire mythique, qui joue le rôle de véritable plaque tectonique et dont les mouvements se ressentent jusqu'au plus haut niveau de cette coupe «géologico-polémologique». Il est toutefois vrai qu'à chacun des étages, des facteurs internes et externes agissent sur les strates pour les consolider, permettant à la structure tout entière – le conflit – de perdurer.

Est-ce à dire que certaines sociétés sont destinées à être génératrices de conflits? Une réponse positive prendrait la forme d'un déterminisme social que cet article ne peut endosser. Il n'en demeure pas moins que, dans bien des

⁴⁹ *Ibid.*, p. 517. Souligné par nous.

⁵⁰ La reprise du conflit au printemps 2003 a permis de vérifier la persistance, chez les combattants, de comportements qui se veulent «surnaturels»; voir notamment la dépêche de presse de Reuter, datée du 11 juin 2003 et intitulée «Mystical warriors terrify Liberians tired of war».

⁵¹ Pour reprendre le modèle élaboré par Arnaud de La Grange et de Jean-Marc Balencie pour la guerre sur le continent sud-américain; Jean-Marc Balencie & Arnaud de La Grange, *op. cit.* (note 16), p. 19.

cas, la guerre se déroule dans des États où l'identité est « (...) fondée sur une fierté guerrière traditionnelle (...) »⁵². En outre, cette violence prenait, jusqu'à une époque récente, la forme de guerres « ritualisées » ou de guerres « à objectifs limités », selon les distinctions faites par Gérard Chaliand⁵³. Ces « guerres civiles », on l'a vu dans le cas de l'Afrique, pouvaient servir tout à la fois de régulateur social, d'exutoire à la violence intrinsèque à la société, de fondement à la survie économique. Les sociétés qui les pratiquaient n'en avaient pas pour autant un degré de barbarie supérieur à d'autres groupements humains, tels que les populations « civilisées » occidentales.

Le choc fut rude quand le colonisateur blanc fut confronté aux temps traditionnel et mythique de la guerre, qui ne pouvaient qu'échapper à sa compréhension. Face à ces « ténèbres » où la méchanceté humaine semblait n'avoir plus ni origine ni limite, son premier réflexe fut justement de retrouver et de redonner une cohérence à des manifestations, jugées irrationnelles, de la violence. Une fois celle-ci définie, le colonisateur pouvait d'autant mieux chercher les moyens d'y mettre fin.

Sans doute l'apparition du concept de *guerre ethnique* n'est-elle pas étrangère à cette démarche rationaliste, tant la formule était utile pour expliquer l'existence d'une conflictualité sociétale. Ainsi, les faits qui se déroulaient devant les yeux de l'homme blanc ne pouvaient se comprendre que s'ils mettaient aux prises des « longs et des courts », comme dans les royaumes des Grands Lacs, habités par des haines ataviques et séculaires. La « scientification » d'un pareil discours, sa large diffusion, puis son intériorisation par les populations locales ont finalement abouti à une « ethnicisation » des différents conflits. On peut aussi noter que cette dialectique a été reprise par les premiers intéressés eux-mêmes qui recourent aujourd'hui souvent à l'histoire pour expliquer les violences qui tiraillent leurs sociétés⁵⁴.

Cette intervention allogène – qui, sous prétexte d'ordre, vient bouleverser des systèmes et des logiques sociales propres – a été mise en exergue

52 Pierre Conesa, « Une géographie du 'monde inutile' », *Le Monde diplomatique*, mars 2001.

53 Les premières se déroulent souvent à l'intérieur d'une société donnée ou de sociétés voisines et ne sont pas des guerres d'épuisement; les secondes, dont l'exemple type est la querelle dynastique – appartiennent à un monde dominé par un code d'honneur et des règles strictes de comportement guerrier, Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie. Des origines au nucléaire*, Robert Laffont, Paris, 1990, p. XV.

54 « Using a concept that was unknown to Africans until the last century, Somalis commonly condemn Ethiopia as a colonialist State. Some ethnic groups in Ethiopia interpret its history as a conspiracy of the Amhara against all the other ethnic groups in the country. Some southern Sudanese see their history as a process of victimization by Muslim northerners aided by Ottomans, Egyptians and Englishmen », Paul B. Henze, *The Horn of Africa. From war to peace*, Macmillan, London, 1991, p. 10.

par l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma: «Le négoce et la guerre, c'est avec ou sur les deux que la race malinké comme un homme entendait, marchait, voyait, respirait, les deux étaient à la fois ses deux pieds, ses deux yeux, ses oreilles et ses reins. La colonisation a *banni et tué la guerre*, mais favorisé le négoce, les Indépendances ont cassé le négoce et la guerre ne venait pas. Et l'espèce malinké, les tribus, la terre, la civilisation se meurent, percluses, sourdes et aveugles... et stériles»⁵⁵. Elle a été relevée au Kenya où «(...) *British colonial overseers (...) brutally [enforced] a ban on intertribal fighting that northern Kenyan communities remember today with nostalgia*»⁵⁶.

Mais, cette irruption de la «modernité» prend également des formes plus insidieuses. La prolifération des armes à feu, toujours plus accessibles, en est une. «*In countries as diverse as Indonesia, Colombia, Macedonia, Somalia, Sri Lanka and Liberia, an infusion at the village level of light weapons known as 'small arms' – assault rifles and pistols, grenades (...) – has altered life and death alike*»⁵⁷.

Dans ces conditions, on comprend rapidement que les razzias de bétail en Afrique de l'Est et les représailles qui s'ensuivent prennent des proportions et une symbolique radicalement différentes si l'un ou l'autre des adversaires dispose de fusils. Il en va de même dans le cadre d'affrontements qualifiés de tribaux.

Le temps «traditionnel» de la guerre s'en trouve, dès lors, lui aussi modifié. La période coloniale, puis, à l'ère de la mondialisation, l'entrée en scène de facteurs exogènes ont, en effet, créé une rupture dans un état de conflictualité permanente qui trouvait sa raison d'être dans la façon ancestrale de mener la guerre. Et ce mode de faire tenait, en premier lieu, compte des notions d'équilibre, de régulation, de règlement des différends, de compensation. Tout à la fois brimée et attisée par le colonisateur qui jouait les ethnies les unes contre les autres, la violence traditionnelle n'en revient aujourd'hui qu'avec plus force, et sa puissance destructive est encore accrue par la mise à disposition de moyens technologiques jusqu'ici inconnus et par l'absence de modes de contrôle concernant leur utilisation. Le stade des simples rixes entre voisins, peu meurtrières et gérables, est dès lors dépassé, faisant maintenant place à des affrontements en règle entre des belligérants.

On assiste ainsi à un phénomène de surenchère – beaucoup de sang versé en appelant encore plus – qui, lui aussi, contribue à expliquer la pérennité et la cruauté des conflits africains d'aujourd'hui.

⁵⁵ Ahmadou Kourouma, *Le soleil des indépendances*, Éditions du Seuil, collection Points, Paris, 1995, p. 23 (souligné par nous).

⁵⁶ Karl Vick, «Small Arms' Global reach uproots Tribal Traditions», *The Washington Post*, 8 juillet 2001.

⁵⁷ *Ibid.*

Abstract

Time as a factor in understanding the violence of war: The example of Africa

Daniel Palmieri

This article examines the violence of war from a temporal point of view, looking at various contemporary conflicts from a long-term perspective involving three kinds of time: “historical” time, “traditional” time and “mythical” time. It thus provides some elements that help explain the length of these conflicts, but also their deeper nature. In particular, it casts doubt on the appropriateness of the term “ethnic war”, which has been used to characterize some of them. The hypothetical model presented here focuses on Africa, but it could also be applied to conflict zones in other parts of the world.